



## Communiqué de Presse de l'intersyndicale AKKA CFE-CGC, CGT, FO, UNSA

Blagnac, le 26 mai 2021

Le PDG d'AKKA, Monsieur RICCI, s'est adressé aux salarié-es dans le cadre d'un "Virtual Tchat" ce 19 mai. Encore une communication à sens unique où les questions relatives aux PSE ont été littéralement et ouvertement écartées. Plus de 1000 salarié-es sont concerné-es par les PSE de 5 filiales en France pour plus de 300 licenciements envisagés, mais Monsieur ne veut pas en parler... Mauvais pour la vitrine AKKA !

Alors nous allons en parler et en reparler ! Et plus globalement reparler de la casse sociale à AKKA :

- Plus de 2000 départs de janvier 2020 à mars 2021, dont 1 millier sont des départs contraints ;
- Plus d'1 millier de salarié-es sont en-dessous des classifications de la convention collective SYNTEC appropriées à leur diplôme, expérience, âge, responsabilité ;
- En fin de mission, les salarié-es sont en danger de licenciement pour faute imaginaire ou refus de mobilité, ou mis au placard jusqu'à démission ;
- Depuis 2014 et une décision unilatérale de la Direction, les frais professionnels de déplacement ne sont pas intégralement pris en charge par AKKA ;
- Les salarié-es ne touchent ni d'augmentation cohérente à l'inflation et l'acquis de leur expérience et responsabilité, ni participation, ni intéressement depuis des années, pendant que la plus-value de leur travail est indécentement détournée vers les actionnaires et investisseurs ;
- Une gestion des emplois et des parcours professionnels inexistante, sans moyens financiers, matériels et humains, privant les salarié-es de toutes perspectives ;
- AKKA pratique le « Low-Cost » non seulement en France mais aussi à l'étranger avec plus de 80 ETP (Equivalent Temps Plein) prévus dès septembre 2021 en Inde et d'autres encore en Roumanie et au Maroc.

L'entreprise aurait dû profiter de la crise sanitaire pour souder ses salarié-es, développer la solidarité et créer plus de liens, avec une gestion des ressources Humaines humanisante. Bien au contraire, AKKA a profité de l'isolement des salarié-es par le télétravail, le chômage partiel et les missions chez les clients pour accélérer ses restructurations : baisse de la masse salariale, fermeture d'établissements, lancement des PSE, réorganisation de l'encadrement, etc.

Et pendant ce temps, l'argent public continue de couler à flot chez AKKA, avec la bénédiction des pouvoirs publics.

Depuis 2013, plus de 170 Millions d'euros de crédits d'impôt (CICE, CIR) et depuis mars 2020 plus de 21 Millions d'euros de financement de l'activité partielle afin de « maintenir les emplois » ! Aujourd'hui, l'Etat continue à financer la casse sociale AKKA sans contraintes, ni contrôles. La Région Occitanie finance 1 Million d'euros pour le projet ERA (avion régional électrique) dont est partenaire AKKA. La Région Occitanie finance ainsi indirectement la casse sociale à AKKA, sans contraintes, ni contrôles.

Ces situations insupportables doivent être combattues conjointement par la lutte avec l'ensemble des salarié-es, par la législation avec l'ensemble des politiques et par le Droit en multipliant les procédures auprès des tribunaux, afin que cessent définitivement la déshumanisation de l'Entreprise AKKA en France et le détournement de la richesse générée par le travail de toutes et de tous les salarié-es.